



Licence INFIRMIER



Niveau d'études visé : Bac + 3



ECTS : 180 crédits



Durée : 3 ans



Formation initiale



Formation en alternance



Personnes en reprise d'études financées et demandeurs d'emploi



Accessible en VAE



Présentation et objectifs

L'Institut universitaire de santé (IUS) organise une partie des enseignements de la Licence Infirmier avec les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Bastia et d'Ajaccio (arrêté du 31 juillet 2009). Les étudiants infirmiers obtiennent le diplôme d'Etat et le grade de Licence.

Le cursus de niveau licence (bac +3) se déroule en 3 ans (6 semestres et 180 ECTS) entre les IFSI (Bastia ou Ajaccio) et l'IUS (Corte).

La formation repose sur l'alternance entre théorie et pratique. Elle est découpée en six semestres de vingt semaines chacun, équivalant à 4200 heures :

- formation théorique de 2100 heures, sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1050 heures) et travaux personnels guidés (300 heures)

- formation pratique (stages) de 2100 heures

Cette formation nécessite un travail personnel complémentaire, estimé à 900 heures, soit 300 heures par année de formation.



Enseignements dispensés

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements, chaque unité d'enseignement correspond à un nombre défini de crédits, un semestre correspondant à 30 crédits.

Ils couvrent six domaines :

-Sciences humaines, sociales et droit

-Sciences biologiques et médicales

-Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes

-Sciences et techniques infirmières, interventions

-Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière

-Méthodes de travail

Les enseignements sous forme de cours magistraux et travaux dirigés sont assurés par les universitaires et les formateurs des IFSI. Les travaux personnels réalisés sont accompagnés par les formateurs des IFSI.

Les étudiants en santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers) doivent effectuer un service sanitaire. Celui-ci consiste à concevoir et à mettre en œuvre des actions de prévention, liées aux problèmes régionaux de santé publique, dans les écoles, les collèges, les EHPAD ou les structures médico-sociales.



Conditions d'accès

Etre titulaire du Baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme dans la limite de la capacité d'accueil (candidature via parcoursup : <https://www.parcoursup.fr>).

Pour les formations professionnelles (trois ans d'ancienneté), un dossier d'inscription au concours doit être déposé dans un IFSI.



Contacts

Directeur des études



Brunini Virginie

0495450064 | brunini_v@univ-corse.fr

Gambotti Claude

0495450019 | gambotti_c@univ-corse.fr

Secrétariat pédagogique



Gutierrez Sylvie

0495450633 | gutierrez_s@univ-corse.fr



Compétences visées

L'acquisition des compétences en situation et des activités de soins se font tout au long de la formation. Afin d'évaluer la progression de l'étudiant en stage, un portfolio est réalisé. L'étudiant y note ses objectifs et ses acquis de stage.

Pour obtenir le diplôme d'Etat d'infirmier, il est nécessaire que les dix compétences suivantes aient été acquises :

- Cinq compétences constituent le « cœur de métier » :
 - . Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine des soins infirmiers
 - . Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
 - . Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
 - . Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
 - . Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Cinq compétences « transverses », communes à certaines professions paramédicales :
 - . Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
 - . Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
 - . Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
 - . Organiser et coordonner des interventions soignantes
 - . Informer et former des professionnels et des personnes en formation



Attendus nationaux ou spécifiques

- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales
- Qualités humaines et capacités relationnelles
- Compétences en matière d'expression écrite et orale
- Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique
- Compétences organisationnelles et savoir être



Stages

2100 heures de stages réparties sur les trois années. Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité pour les stages en Corse et sur le continent. Pour en savoir plus, contactez le service aux étudiants : stages@univ-corse.fr



Insertion professionnelle

Secteurs visés :

Les infirmiers interviennent de manière autonome et en collaboration, dans le cadre d'équipes pluriprofessionnelles. Les lieux d'exercice sont très variés : établissements de santé publics ou privés, à domicile, secteur médico-social, médecine scolaire, médecine du travail, milieu pénitentiaire, secteur humanitaire.

Métiers visés :

- Infirmier en soins généraux

Consultez les chiffres clés sur <https://enquetes.universita.corsica>



Poursuites d'études

-Spécialités accessibles après le DE infirmier : infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, et infirmier puériculteur.
 -Diplôme de cadre de santé afin d'accéder à des postes d'encadrement et de formateur en institut de formation en soins infirmiers ou à des postes de directeurs de soins dans des établissements de santé.

Le grade de licence permet aux infirmiers de poursuivre des études universitaires.

Pour en savoir plus, contactez le directeur des études.

Plus d'informations sur :

- La préinscription
 - L'inscription
 - La vie étudiante : engagement étudiant, activités culturelles et sportives...
- >>> studia.universita.corsica



Version détaillée de la fiche